



ANIÈRES



COMMUNICATIONS DE L'EXÉCUTIF

SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2019

15 MAI 2019

Le Conseil municipal a voté les délibérations suivantes :

Délibération N° 2015-2020 D - 105

A l'unanimité, la proposition du Maire relative à l'approbation des comptes annuels 2018 de la commune d'Anières, dans leur intégralité.

Délibération N° 2015-2020 D – 106

A l'unanimité, la proposition du Maire relative à l'approbation du bilan et du compte de pertes et profits de la « Fondation de la commune d'Anières pour le logement » - Exercice 2018.

Délibération N° 2015-2020 D – 107

A la majorité, la proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de TTC 210'000 F pour le développement du projet et l'établissement du devis général des travaux pour la mairie, ainsi que pour le développement du dossier technique en vue de l'appel d'offre d'entreprise générale et les prestations de conduite d'une procédure AIMP pour le bâtiment provisoire. Parcelle N° 5571/RF 42, propriété de la commune d'Anières.

Délibération N° 2015-2020 D – 108

A la majorité, la proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2019 d'un montant de TTC 30'000 F. Rubrique : 3420.01.36360.00 / Culture, sport et loisirs /Autres loisirs - Subvention – En faveur du TEAM GYMKHANA d'Anières pour la manifestation de leur 30^{ème} anniversaire des 24 et 25 août 2019

Délibération N° 2015-2020 D – 109

A la majorité, la proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2019 d'un montant de TTC 40'000 F. Rubrique : 3420.01.36360.00 / Culture, sport et loisirs /Autres loisirs - Subvention – En faveur d'AJAFEST d'Anières pour la manifestation des 2 et 3 août 2019.

Délibération N° 2015-2020 D – 110

A l'unanimité, la proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2019 d'un montant de TTC 25'000 F. Rubrique : 0220.00.31100.00 / Services généraux / Acquisition de meubles, machines et appareils de bureau

Le Conseil municipal a renvoyé, à l'unanimité, la proposition de motion suivante à l'Exécutif pour traitement :

Motion N° 2015-2020 M – 017

Premiers secours : sauver des vies grâce à des gestes simples !

Le Conseil municipal a voté la résolution suivante :

Résolution 2015-2020 – R 015

A la majorité, la résolution du Conseil municipal relative au projet de réalisation de deux crèches intercommunales supplémentaires à la Passerelle (Vésenzaz) et Prés-Grange (Corsier) et l'augmentation du nombre de places pour Anières, de 18 à 32, soit 14 places de crèches supplémentaires.

Le Conseil municipal a élu :

M. Pierre LINGJAERDE

en qualité de Président du Conseil municipal,

M. Jean-Marc THIERRIN

en qualité de vice-Président du Conseil municipal.

Mme Dominique LAZZARELLI

en qualité de secrétaire du Conseil municipal.

afin de constituer le bureau du Conseil municipal pour la période allant du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020.

 [Pour plus de détails, voir l'affichage public \(panneaux à la mairie, au centre du village et à Chevrens\)](#)